

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 16/10/2024 - 138911 - 2013 B 11810 - 453 495 509 - COMPAGNIE EUROPEENNE DE
CONSEIL ET D'AUDIT

Compagnie Européenne de Conseil et d'Audit
C.E.C.A
Société par Actions Simplifiée à Associée Unique
Au capital de 4.300 €
Siège social : 112 B, rue Cardinet – 75017 Paris
RCS PARIS 453 495 509
(la « Société »)

Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 30 juin 2024

La soussignée, ACA Nexia représentée par Monsieur Olivier Lelong en sa qualité de Président, associée unique de la société C.E.C.A Société par Actions Simplifiée au capital de 4.300 €, divisé en 2.150 actions de 2€ chacune, dont le siège est situé 112 B, rue Cardinet – 75017 Paris, a décidé ce qui suit :

- Constat de la fin du mandat de Directeur Général de Monsieur Albert Abehssera ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

Après avoir rappelé que Monsieur Albert Abehssera a été nommé Directeur Général lors du procès-verbal de décision de l'Associé Unique du 26 avril 2024 jusqu'au 30 juin 2024, l'Associé Unique prend acte de la fin du mandat de Directeur Général, de Monsieur Albert Abehssera, à compter de ce jour.

L'Associé Unique lui donne quitus entier de son mandat.

L'Associé Unique décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Deuxième décision

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

